

REVUE SPIRITE

JOURNAL BI-MENSUEL

D'ÉTUDES PSYCHOLOGIQUES

31^e ANNÉE

N^o 21

1^{er} NOVEMBRE 1888.

AVIS : Toutes les correspondances, demandes de librairie et d'abonnements à la *Revue spirite*, doivent être adressées à *M. P. G. Legouais*, 1, RUE CHABANAIS; pour faciliter nos écritures, s'abonner pour 1889, avant fin décembre 1888.

La Librairie n'est plus, 5, rue des Petits-Champs, mais, 1, rue Chabanais, NOTRE NOUVEAU DOMICILE.

Le 9 novembre, séance spirite, à 8 heures 1/2 très précises, 1, rue Chabanais; pour être reçu, il faut avoir une invitation spéciale, ou bien être abonné à la *Revue spirite*.
Autre séance spirite le 23 novembre.

LE SPIRITISME SERA-T-IL UNE SCIENCE SOCIALE

Comme je vous l'ai dit dans ma lettre du 10 courant, j'admire les *Conclusions* acceptées par tous les membres du Congrès, celles que vous avez insérées dans la *Revue* du 1^{er} octobre 1888, page 580; je vous demande la permission de faire mes réserves, quant au codicile ajouté à la page 582, accepté seulement par une partie de ces membres (1).

Je professe la plus grande estime pour le caractère des signataires de ce codicile parmi lesquels je lis votre honorable nom, et mes réserves n'impliquent un blâme pour personne; seulement, je ne suis pas convaincu de l'opportunité de ce dernier document.

1^o Parce qu'il frise trop certaines questions qui relèvent de la politique, qui pourraient alarmer les gouvernements des pays où les libertés politiques sont restreintes, et les pousser, peut-être, à des mesures qui entraveraient la marche déjà si difficile de la doctrine.

2^o Je ne suis pas de cet avis que le spiritisme, comme dit cette affirmation, doit devenir une science sociale, pour résoudre les problèmes humanitaires suivants : « D'éducation et d'instruction intégrale pour les deux sexes. De législation. De propriété. De mutualité. D'association. De fraternité. »

Le rôle du spiritisme est de faire connaître et de prouver au riche et au pauvre la loi de la réincarnation, en démontrant à tout le monde, par la peine du talion, quels sont les châtiments qui seront infligés à ceux qui

(1) Erreur. Ce codicile n'en est pas un et les affirmations qu'il contient ont été acceptées par tous les membres du Congrès.

faillissent à la loi de solidarité et de charité, mais il ne peut pas entrer dans les détails de mode et de forme, avec lesquels on doit appliquer cette loi, application économique, sociale et politique qui ne saurait être la même pour tous les pays. Ainsi, on pourrait croire à l'efficacité de la monarchie plutôt qu'à celle de la République, à la coopération plutôt qu'à la propriété absolue et *vice versa*, sans pourtant faillir à sa conscience et aux lois fondamentales du spiritisme.

Le but de la doctrine est essentiellement moralisateur (celui qui ne veut pas lutter contre ses mauvaises passions, abandonne, en général, l'étude du spiritisme), mais les détails, avec lesquels on doit mettre en pratique ce pouvoir moralisateur dans la vie économique et législative des nations, n'appartiennent pas à la doctrine ; c'est même contraire à la généralité des vues qui la caractérisent.

Au n° 811 du Livre des Esprits, on pose la question suivante : Est-elle possible, l'égalité des richesses ?

Réponse : « Seulement un utopiste, ou un envieux ambitieux, peut songer à un ordre social qui serait bientôt détruit par la force même des choses. »

Et l'on y ajoute : Frappez l'égoïsme, la vraie plaie de votre société, et quittez les chimères. »

On peut donc dire que l'enseignement Kardéciste penche décidément vers la propriété individuelle, et ce serait le détourner de sa voie que de vouloir lui donner ce rôle : régenter la propriété par des lois économiques plus ou moins larges ; cet enseignement ne pourrait même préciser ces lois, qui peuvent et doivent changer, selon le degré d'avancement des divers milieux dans lesquels elles doivent se dérouler.

Donc, le spiritisme donne la solution aux plus difficiles problèmes moraux et sociaux, en nous expliquant et en nous présentant, jusque dans ses dernières conséquences, la loi de solidarité ; il en donne même les règles générales (Voir le Livre des Esprits, livre 3°, loi de travail, loi de société, etc.). Mais sa tâche ne va pas plus loin, et lorsque l'on pense à appliquer ces règles en détail, on aborde une autre science qui peut être inspirée par le spiritisme, mais qui ne peut devenir une loi fondamentale du spiritisme.

Deux individus peuvent être de bons spirites, tout en ayant des conceptions diverses sur une loi sociale quelconque. Tous les deux s'inspireront des lois générales que le spiritisme a *déjà données*, mais chacun posera le mode et la forme de la loi sociale pratique selon sa conscience et le milieu dans lequel il vit.

Il est clair qu'on évitera ainsi des dissensions de détail qui nous éloigneraient du but suprême vers lequel tendent les esprits supérieurs avec la nouvelle révélation, c'est-à-dire : la moralisation et la spiritualisation de la

société, par la tolérance fraternelle, etc., moyennant la connaissance du monde invisible et de ses relations avec le monde visible.

Du reste, cette question, quoique assez importante, ne peut créer des schismes parmi les spirites qui ont accepté pour base Allan Kardec.

Toutefois, on peut en déduire encore une fois, la nécessité de partir de la base susdite, tout en proclamant, pour tous les spirites, la plus ample liberté de pensée et d'action sans aucun *lien* de hiérarchie.

Permettez-moi d'ajouter que, avec ce que je viens d'écrire, je pense avoir aussi répondu, quoique indirectement, à l'article que M. Courtépée a inséré dans le dernier numéro de la *Revue*, sur la *propriété* (numéro du 1^{er} octobre 1888).

J'espère, mon ami, que vous ne m'en voudrez pas d'avoir développé mon opinion, quoiqu'elle soit un peu contraire à la vôtre ; aussi, je l'espère, vous voudrez bien donner une impartiale hospitalité à ces lignes dans la *Revue*.

Je vous serre fraternellement la main ainsi qu'aux membres du Comité.

ERNESTO VOLPI.

NOTE DE LA RÉDACTION : M. E. Volpi, notre ami, a sans doute lu les affirmations, acceptées à l'unanimité et par *acclamation* par les délégués du Congrès spirite international de Barcelone, sous le mirage des idées politiques qui lui sont chères ; oui c'est à l'unanimité que les affirmations et les propositions belge-franco-latines, aussi bien qu'espagno-américaines ont été votées, et le passage de ces affirmations qu'il incrimine, bien à tort selon nous, est dû à MM. Hoffmann, Ungher, Chiaia, auxquels se sont joints MM. Nicolau, De Oña, De Garay, Eulogio Prieto et P.-G. Leymarie ; après étude, nos amis d'Espagne les ont acceptées.

Je ne suppose pas que MM. Hoffmann, Ungher, Chiaia, soient de mauvais patriotes italiens, et qu'ils en veulent à la monarchie ; le contraire me semble la vérité et je les ai bien compris. Ce sont des hommes de bon sens, des penseurs dévoués à leur pays, des philosophes dignes d'estime, qui ont déclaré, avec le regretté M. Godin, qu'on pouvait être spirite très convaincu, et s'occuper des travailleurs, de leur moralisation, de leur tranquillité dans la vie active, de leur avenir matériel et intellectuel.

C'est là la question la plus grave, et les caïons qu'on aligne, les hommes que l'on apprête aux combats futurs, toute cette lugubre et néfaste fantasmagorie qui hante les cerveaux, n'empêchera pas, qu'à un moment donné, le capital et le travail, intimement unis, n'aient écarté les révolutions et éliminé toutes les causes de conflit.

M. Godin préconisait cette science sociale, due à l'esprit de justice

autant qu'à ses convictions spiritualistes supérieures ; il n'a jamais cru déroger en donnant à la science sociale telle qu'il la comprenait (telle que les congressistes de Barcelone l'ont comprise), une sanction pratique, et c'est une merveille qu'il ait pu l'accomplir à notre époque troublée, malgré le milieu clérical et monarchique dans lequel, glorieux et parlant, s'est construit son familistère et se sont édifiés ses usines.

Allan Kardec, esprit avancé et généreux, pensait comme M. Godin, et néanmoins il n'a jamais songé à attaquer, à anathématiser les empereurs, les impératrices, les rois, les reines, les grands seigneurs et ses correspondants religieux de tous ordres.

Le Congrès a parlé en ce sens humanitaire et social, ce qui n'implique pas qu'il ait préconisé le nihilisme, l'anarchisme, le communisme, ses vues étant plus larges, plus hautes et toutes fraternelles.

Qu'est-ce donc que la solidarité, si, à l'abri de ce grand mot, les spirites parlent toujours de morale et non de l'application de la loi de solidarité ? Responsables de nos actes, plus conscients que la généralité des hommes, puisque nous faisons une étude plus générale et plus scientifique de la vie et de ses phases diverses sur la terre et sur les mondes sidéraux, nous nous devons à l'humanité dont nous sommes partie intégrante, et la vouloir plus heureuse c'est, inéluctablement, notre seul objectif.

M. Godin a parlé de morale en vrai spirite, en swedenborgien éclairé, mais préalablement, il assurait à ses 1.800 ouvriers le pain quotidien, un palais social ; il s'aidait de la coopération, et enfin de l'association, ce qui est, ce semble, résoudre à la grande manière le problème de morale, de propriété, de mutualité, que vous condamnez ce semble, mon ami et frère, sans l'avoir complètement étudié.

Vous avez aussi ce travers, commun à bien des spirites, de vous appuyer sur *l'enseignement Kardéciste*, d'accepter pour base Allan Kardec, ce qui tendrait à faire croire que le Maître en spiritisme a inventé nos doctrines et la morale qui les soutient ; or, Allan Kardec l'a répété sans cesse, il n'est que le metteur en ordre des communications données par les esprits à un groupe de chercheurs, de 1850 à 1855, et lui-même ne prit part à leurs recherches qu'après cette époque ; il dut, à son esprit de synthèse, le grand honneur de mettre en ordre les documents obtenus avant lui, avec lesquels le Livre des Esprits fut composé. Avec son grand bon sens, sa logique admirable, il disait : « Les esprits affirment qu'ils n'ont donné que ce que notre état intellectuel et moral mérite actuellement ; instruisons-nous, cherchons, méditons, que nulle science ne nous soit étrangère, assimilons-nous toutes les découvertes modernes, et il nous sera donné toujours plus, selon notre entendement ».

Or la sociologie est une science moderne des plus importantes ; avec M. Godin, elle tend à détruire l'antagonisme si dangereux qui divise le capital et le travail. Les revenus des nations et des individus diminuant dans des proportions menaçantes, le travail étant atteint dans toutes ses sources, fatalement et logiquement, faut-il que les spirites s'occupent de la science sociale, s'ils veulent être à la hauteur de leur mission civilisatrice et moralisatrice. Rien ne doit leur être indifférent dans le mouvement des idées modernes, notre ami Volpi, si intelligent, si dévoué au progrès doit en comprendre toute l'importance, toute la partie significative.

Donc, *le spiritisme doit aussi devenir une science sociale*, et dans chaque pays, et, selon le milieu, il implantera des idées d'ordre, de concorde, de solidarité fraternelle, sans attaquer les lois existantes, sans violer la liberté de conscience.

C'est bien ainsi que l'ont compris les membres du Congrès, et particulièrement MM. Hoffmann, Ungher, Chiaña, Nicolau, De Oná, De Garay, Eulogio Prieto et P.-G. Leymarie, chargés de rédiger les affirmations.

Quant à M. Courtépée, légiste éclairé et nullement subversif, laissons-lui le soin de défendre ses théories ; c'est un homme sensé, sage, méditatif, qui ne parle pas vainement et peut attendre en paix toutes les réfutations ; il est bon qu'elles se présentent.

Un légiste me fait remarquer à l'instant, que les lois, la jurisprudence, l'instruction et l'éducation d'un pays, sont toujours en harmonie avec la foi religieuse qui y domine, et que cette foi est leur raison d'être ; or, changer ce mode de croyance, n'est-ce pas modifier dans leur source les lois, l'instruction et l'éducation, c'est-à-dire la raison sociale d'un gouvernement quel qu'il soit ? En conséquence, notre ami E. Volpi, l'un des plus éminents propagateurs du spiritisme, a-t-il songé qu'il faisait inconsidérément de la science sociale, lorsqu'il était tant applaudi par les auditeurs de ses conférences spirites ?

P.-G. LEYMARIE.

LE SPIRITISME ET LA SCIENCE

UN LIVRE NOUVEAU

I.

M. le Dr Edmond Dupouy a publié, récemment, un volume fort curieux ayant pour titre : *Le Moyen âge médical*. L'auteur nous présente, avec des détails qui révèlent beaucoup d'érudition, les grandes épidémies, la démonomanie, la sorcellerie. Un chapitre spécial est consacré au rôle important que la médecine a joué dans les productions littéraires et théâtrales du

temps passé. Enfin — et c'est surtout ce qui nous intéresse — les phénomènes anciens et modernes attribués à la force psychique sont examinés, dans cet ouvrage, avec une impartialité absolue. A l'exemple du Dr Gibier, M. Dupouy voit autre chose que des *hallucinations* dans les faits spirites. Nous devons lui savoir gré de sa franchise. Elle lui a déjà attiré le blâme de certains savants. La *Revue de l'Hypnotisme* (1), notamment, reconnaît d'abord que la lecture de l'étude du Dr Dupouy est « fort attrayante. » Elle dit aussi que l'auteur a eu raison de supposer « que la suggestion a dû être « un des principaux mystères de la sorcellerie. » Mais elle prétend que M. Dupouy est « moins bien inspiré lorsqu'il croit pouvoir tirer de l'étude « des symptômes présentés par les démonomanes des preuves en faveur du « spiritisme. »

En réalité, l'éminent écrivain auquel nous devons le *Moyen âge médical* ne conclut pas ouvertement en faveur du spiritisme. Il dit seulement ce qu'il a vu ; il reproduit des passages nombreux d'ouvrages spéciaux et il laisse à ses lecteurs le soin de se prononcer. Il est évident que ces derniers tireront, du chapitre intitulé la *Démonomanie au Moyen âge*, des conclusions favorables aux théories spirites, et cela, tout simplement, parce que l'auteur a reconnu la réalité absolue des grands phénomènes. Après avoir lu le récit des expériences faites par William Crookes avec Mlle Cook, M. Dupouy ne dit pas, en effet, comme M. Richet et autres, qu'il n'a jamais été possible de *photographier* les Esprits ; il déclare ceci : « Nous regrettons de « ne pouvoir rapporter ici l'observation sur Mlle Cook, et de Katie King spec- « tre devenant tangible au point d'être photographié, mais un pareil fait ne « peut se résumer et doit être publié *in extenso*, tel que le Dr Gibier l'a re- « produit. »

M. Dupouy rappelle ensuite le mot de William Crookes, qui a dit « d'une « manière générale de toutes ses expériences : *Je ne dis pas que cela est pos- « sible, je dis que cela est.* »

II.

L'auteur du *Moyen âge médical* passe également en revue les faits extraordinaires attribués au diable par les démonologues. Il cite des cas de *lévitation* et rappelle, à ce sujet, avec procès verbaux à l'appui, l'histoire de Françoise Fontaine, qui fut, à Louviers, en 1591, enlevée « au-dessus du lit « où elle était couchée pendant la nuit en présence de plusieurs témoins. » Cette fille, ayant été exorcisée, le même phénomène se reproduisit, ainsi qu'il est établi dans le *onzième procès verbal* dressé à ce propos. Voici donc

(1) Voy. numéro du 1^{er} juin 1888.

ce qui se passa à l'église de Louviers pendant la messe de l'exorcisme :
« Iceille Françoisse a de rechef esté enleuée hors de terre, plus hault, que l'au-
« tel comme s'on l'eust prinse par les cheueux, d'une si estrange façon, que
« cela auoit grandement estonné les assistants, qui n'eussent jamais cru
« veoir une chose sy espouvantable... »

M. Dupouy fait remarquer aussi que, parmi les phénomènes observés chez les hystériques démonomanes, il y en a quelques-uns que les neurologistes modernes ont voulu passer sous silence « parce qu'ils se trouvaient dans
« l'impossibilité humaine d'en donner une explication plausible. » Il s'agit
« de cette force mystérieuse qui agit sur la personnalité humaine et ses fa-
« cultés, qui produit des *faits surnaturels*, en contradiction avec les lois
« scientifiques connues, en un mot de la *Force psychique*, nom que lui
« donne encore W. Crookes, mais qui n'est autre chose que la force dont
« s'occupe le spiritisme. »

« Cette force — ajoute M. Dupouy — propriété que possèdent à un très
« haut degré, non seulement les hystériques mais encore tous les névro-
« pathes, désignés sous le nom de *médiums* par les psychologues spirites
« ne saurait être contestée aujourd'hui. »

« Les démonologues du moyen âge l'avaient mentionnée souvent dans les
« observations des démonomanes et l'avaient attribuée au malin esprit; et si
« nos pathologistes n'ont pas daigné encore s'en occuper, cela n'a fait que
« simplifier l'étude de la physiologie du système nerveux; mais pour tous
« les esprits qui considèrent la science comme synonyme de vérité, il est
« incompréhensible que nos savants officiels aient été pénétrés à ce point
« de la peur de la critique qu'ils se soient refusés, jusqu'à ce jour, à cons-
« tater purement et simplement un fait inexplicable, à la vérité, mais réel,
« positif, certain. »

« Ne nous trouvant pas accessible à cette prudence timorée, qui est, dit-
« on, une des conditions *sine qua non*, pour être candidat à l'Institut, nous
« poursuivrons notre investigation dans les documents que nous possédons
« sur le moyen âge médical, et nous en chercherons loyalement l'interpré-
« tation scientifique. »

On voit avec quelle liberté d'esprit et quelle indépendance s'exprime le
Dr Dupouy.

Cette indépendance lui permet de parler des phénomènes observés par MM. W. Crookes, Morgan, Varley, Oxon, etc. Nos lecteurs connaissent ces phénomènes, il est inutile d'en donner, une fois de plus, le récit. Cependant on lira, avec intérêt sans doute, le détail des faits dont l'auteur du *Moyen âge médical* a été le témoin. Aussi prendrai-je la liberté de lui emprunter les lignes suivantes :

« J'ai obtenu, dit M. Dupouy, comme l'éminent membre de la Société Royale de Londres (W. Crookes) le mouvement de corps pesants avec contact avec une grande facilité, non seulement le soulèvement de tables massives, d'un poids supérieur à la force musculaire d'un homme très robuste, mais encore le mouvement de ce meuble dans une direction donnée ; de même celui du battant d'une petite table carrée, quelquefois même ce mouvement d'après une cadence déterminée. Ce phénomène, bien connu des expérimentateurs, peut se produire sans l'intervention d'un puissant médium. Il était bien connu dans l'antiquité, mais il n'en est pas fait mention dans les écrits sur la sorcellerie du moyen âge. »

Au sujet des phénomènes vus, dans l'Inde, par M. Jaccoliot, le Dr Dupouy dit encore :

« Des instruments de musique rendent des sons, jouent des airs sous les yeux des assistants, à plusieurs mètres du fakir et sans que celui-ci se départisse de son immobilité. Le Dr Gibier a cité ces phénomènes d'après des témoignages dignes de foi. »

« Pendant les grandes séances chez le Dr Puel, avec Mme L. B., — ajoute M. Dupouy — nous avons été plusieurs fois témoins de phénomènes analogues. Plusieurs fois mon confrère et moi avons vu les rideaux de damas de la fenêtre de son cabinet s'agiter et s'ouvrir, nous avons entendu le son d'une petite trompette placée au milieu de la table dans l'obscurité, il est vrai, mais en faisant la chaîne avec les mains et dans toutes les conditions possibles pour ne pas être la dupe de supercheries. »

Parlant encore de ses expériences personnelles, le Dr Dupouy dit, plus loin :

« Dans les expériences de typtologie auxquelles j'ai assisté, à toutes les demandes adressées à la Force psychique les réponses ont toujours présenté un caractère particulier indépendant de celui des assistants. J'ai quelquefois essayé de concentrer ma volonté sur la réponse attendue et j'ai toujours échoué dans mes tentatives de pression mentale. »

« J'ai constaté également que ces réponses ne pouvaient pas être dictées par l'esprit du médium dont les connaissances scientifiques et littéraires n'étaient pas toujours à la hauteur de la communication reçue. »

« Cette observation concorde avec les faits observés chez les prétendues démonomanes, qui avaient, dans leurs accès, le don des langues, et répondaient en latin aux exorcistes, faisant même des discours entiers en cette langue dont elles ignoraient les éléments. »

(A suivre.)

ALEXANDRE VINCENT.

CRITIQUE DE L'APOLOGIE DU CATHOLICISME (*Suite*)

NOUVELLE ÉDITION.

Par AUGUSTE NICOLAS, ancien magistrat de Bordeaux (1853).

« *M. Nicolas* s'appuie de l'opinion de *M. de Bonald*; ce dernier dit : Si l'homme avait la certitude physique par ses sens de l'existence de Dieu, des récompenses et des peines de la vie éternelle, il ne mériterait ni ne démeriterait, parce que maîtrisé par l'évidence il n'aurait plus de choix.

« *Amy* : Nous ne demandons pas la certitude physique de ces dogmes, mais le moyen bien assuré d'arriver aux vraies croyances, et d'après *M. Nicolas* elles ne peuvent s'obtenir que par la piété et la foi catholiques qu'il est très difficile d'avoir au début; il expliquera plus tard, par des preuves d'ensemble, cette assertion qui n'est pour nous qu'une pétition de principe sans valeur comme preuve.

Quant à *M. de Bonald*, il affirme ainsi la vérité du catholicisme : « A la hauteur des dogmes qui confondent l'esprit, à l'austérité de la morale qui gêne le cœur, à la sévérité des préceptes qui mortifient les sens, je reconnais l'origine divine du catholicisme.

Amy : Nous ne comprenons pas la valeur probante de cet argument bizarre. »

« On le voit clairement, *M. Nicolas* s'acharne à justifier la non-évidence du catholicisme, parce qu'elle est très propice à l'Église romaine en lui permettant d'établir son omnipotence, son infailibilité et ses dogmes fantaisistes, ce qu'elle n'aurait pas pu faire même avec une évidence incomplète. Cette non-évidence si fortement prônée par les théologiens amène de nos jours la décadence bien plus que les progrès du catholicisme parmi les nations éclairées.

M. de Bonald résume ainsi la question : En défendant la non-evidence, le catholique défend les intérêts de la raison et de la liberté qu'il veut faire participer au rapport de l'homme avec Dieu, contre le libre-penseur qui voudrait que cette raison et cette liberté fussent altérées par l'évidence, comme une victime assommée devant l'autel (sic.) La religion demande la sujétion de la raison sans contrainte; elle la convie à se soumettre par conviction, et à s'échanger contre la raison souveraine de Dieu; tandis que l'incrédule voudrait l'anéantissement de la raison par éblouissement, contrainte et fatalité, comme un corps tombant vers le centre de la terre et non comme un astre gravitant autour du soleil...

Amy. Argumentation paradoxale; car depuis quand l'évidence a-t-elle nui

à une chose et à la vérité; si quelqu'un a une demande importante à faire à un puissant monarque, il se renseignera le mieux possible sur le moyen de l'obtenir; mais pour réussir il n'a nul besoin de pénétrer dans les secrets et la politique de ce souverain; de même le catholique n'a pas besoin de pénétrer dans les secrets de Dieu pour être renseigné sur la véracité de sa religion qui se présente à lui avec toutes les apparences de l'in vraisemblance.

M. Nicolas a l'air de croire ses adversaires parfaitement convaincus par son argumentation subtile et fantaisiste; alors il les suppose se rejetant sur cette loi du catholicisme : *hors de l'Église point de salut*, laquelle est invraisemblable à cause de son excessive exclusion, de son extrême sévérité, car elle condamne tous ceux qui n'ont ni la capacité ni le temps de s'éclairer par une étude approfondie de cette religion, si difficile à connaître, ce qui est le fait de tous les peuples qui n'ont pas reçu l'évangile; d'où on peut conclure qu'elle n'est ni vraie, ni nécessaire, puisque tant de gens sont dans l'impossibilité de la connaître, et que Dieu nous donne toujours l'instinct du nécessaire.

Nicolas : Bonnes gens, leur répond-il, de la bonne foi : cette vive sollicitude pour les populations ignorantes est une illusion de votre résistance à la vérité qui oppose des nuages lointains aux lumières de cette vérité qui vous éblouit. Est-ce que vous mettez en doute la vérité et l'utilité des sciences dont s'honore la civilisation, parce que les sauvages en sont privés? *Amy...* Comparaison spécieuse et non sincère; car le bonheur et le malheur éternels ne dépendent pas des sciences; mais d'après l'Église, de la foi et de la pratique de la religion indispensables au salut. Plus tard, M. Nicolas reviendra sur cette question. Il termine en disant que : « la pratique de la morale amènera à la religion, et la pratique de la religion nous donnera la foi; d'autant plus que les preuves de la vérité de la religion nous inondent; elle a pour elle sa perpétuité car, dit-il, elle remonte par les patriarches jusqu'à Adam. »

.... Assertion gratuite; son indestructibilité, depuis 1870, paraît sérieusement menacée; son invariabilité est maintenue par une atroce sévérité et une grande habileté, mais la scission de l'Église Grecque et celle des protestants ont considérablement diminué son empire, et les idées libérales modernes menacent fortement son avenir.

.... Jadis le sentiment et l'imagination jouaient un rôle prépondérant dans l'humanité; maintenant les tendances aux idées positives, l'étude et l'application des sciences exactes ont considérablement développé la raison et l'esprit d'observation. La physique tend à remplacer la métaphysique, ce qui est une des causes des tendances matérialistes de notre époque; il en

résulte que la métaphysique légendaire et fantaisiste du catholicisme, dépourvue d'une évidence suffisante, n'est plus acceptée aussi facilement par les intelligences actuelles ; tandis que le spiritisme quoique encore non complètement élucidé, annonce devoir se développer, se répandre facilement, parce qu'il s'appuie sur des faits intéressants, donnant certaines satisfactions aux exigences positives de notre époque.

RÉVOLUTIONS.

M. Nicolas dit que chaque homme en particulier a plus ou moins de disposition à une religion quelconque ; mais isolé il lui est impossible d'en formuler aucune ; tandis que tous les peuples du monde, à toutes les époques, ont manifesté des croyances et des pratiques religieuses ; d'où M. Nicolas conclut qu'elles doivent provenir de quelque révélation faite à l'humanité primitive. Il peut y avoir quelque chose de vrai dans cette assertion, car on peut bien admettre qu'à diverses époques anciennes, des révélations partielles ont été faites à certains peuples.

Ainsi les religions spiritualistes de l'ancienne Asie pouvaient bien provenir de quelque révélation. Mais les hommes peu éclairés de cette époque, longtemps livrés à leurs propres instincts, ont bien pu par diverses causes en perdre ou en altérer l'esprit ; ainsi les Égyptiens, qui étaient primitivement spiritualistes, perdirent leurs croyances élevées et tombèrent dans la grossière idolâtrie des animaux ; les Grecs et les Romains, quoique civilisés et éclairés, en vinrent au paganisme mythologique, lequel fut détruit par la révélation du Christ.

M. Nicolas prône fortement la révélation faite à Moïse qu'il paraît considérer comme parfaite.

« Amy : Nous admettons que Moïse a eu des révélations, mais incomplètes ; « ainsi il parle avec une certaine connaissance de cause des six jours ou « époques de la création, lesquelles ne s'écartent pas énormément de celles « admises par la géologie actuelle ; mais il place la création des oiseaux avec « celle des reptiles au 5^e jour, qui serait l'époque secondaire de la géologie ; « ce qui est contraire aux données géologiques qui fixent la création des « oiseaux à l'époque tertiaire, qui pourrait être représentée par le 6^{me} jour de « la création. » M. Nicolas dit que la géologie confirme parfaitement le récit de Moïse sur le déluge ; « Cela n'est pas exact : la géologie actuelle « reconnaît une ou plusieurs époques diluviennes qui paraissent avoir duré « des milliers d'années, puisque la flore et la faune ont notablement varié « pendant les temps reconnus diluviens. Mais la géologie n'a aucune donnée « précise concernant le déluge annuel de Noë. »

Moïse et les prophètes ne parlent pas de la vie éternelle. Mais ils annon-

cent la future venue d'un rédempteur. M. Nicolas déclare que la réalisation de cette prédiction confirme la divinité de J.-C. et la rédemption du genre humain. Assertion sans valeur, le rôle de J.-C. comme mandataire divin, sans avoir besoin d'être Dieu lui-même, a été assez important dans le monde pour avoir été prédit par des hommes inspirés, car nous avons vu des somnambules nous prédire longtemps à l'avance des événements que personne ne pouvait prévoir et qui se sont exactement réalisés. Il est évident que, M. Nicolas, exalte autant l'inspiration de Moïse, pour donner plus de poids à ses récits qui perdent beaucoup de leur valeur par les récentes découvertes des orientalistes dans l'Inde, en Perse et en Égypte.

CHUTE DE L'HOMME.

D'après le récit de Moïse les théologiens affirment que l'homme est sorti heureux et bon des mains de Dieu, et que sa désobéissance l'a rendu malheureux et mauvais. Mais il lui reste quelque chose de sa grandeur primitive; de là deux natures toujours en lutte dans l'homme, et s'il n'est pas aidé par un secours surnaturel, le mal l'emporte sur le bien; mais ce qui prouve que la priorité est au bien, c'est que nous concevons et approuvons le bien, mais que malgré nous, nous sommes entraînés vers le mal.

Amy... « Cette croyance choque entièrement la raison. Dieu qui prévoit tout, aurait créé l'homme dans un état approchant de la perfection pour le laisser succomber à une tentation dont le créateur devait prévoir les conséquences désastreuses pour l'humanité, lesquelles, devaient nécessiter de la part de Dieu, pour réhabiliter les créatures formées à son image, de tels sacrifices qu'on est parfaitement en droit de les considérer comme incompatibles avec la prévoyance, la grandeur et la dignité divines. »

La doctrine spirite est beaucoup plus naturelle et plus consolante; elle dit que l'humanité a été créée simple, mais consciente avec l'instinct de progresser dans le bien, c'est pour cela qu'elle estime le bien; mais sa nature primitive et certains mauvais penchants naturels la font incliner vers le mal; à différentes époques elle paraît avoir eu des révélateurs qui l'ont fait progresser, ou l'ont remise dans la bonne voie; tels ont été certains patriarches, Moïse, les prophètes, le Christ et actuellement le spiritisme. Adam et Eve ont pu être un couple déchu d'un rang plus élevé, pour quelque faute commise peut-être dans un monde meilleur, puis envoyés sur la Terre pour y former la souche de notre humanité d'ordre inférieur dans laquelle viennent s'incarner des esprits ayant péché dans leur vie antérieure.

Cette croyance choque infiniment moins la raison que le dogme du péché

originel ; elle n'implique ni inconséquences, ni sacrifices de la part du créateur, elle donne entière satisfaction aux instincts progressifs de l'humanité. Et si la doctrine spirite dans son ensemble présente encore des points obscurs, on n'y trouve ni contradiction, ni rien qui choque la raison, comme cela se voit dans les dogmes du catholicisme. Il ne faut pas oublier qu'aucune religion n'est évidente ; cela nous prouve que Dieu a voulu que nous cherchions et trouvions par nous-mêmes la forme religieuse en nous basant sur l'esprit évangélique, autrement il nous aurait donné une religion toute faite. Le catholicisme, essentiellement exclusif et sévère, voue aux flammes éternelles tous ceux qui ne suivent pas exactement la voie pénible et étroite qu'il a tracée ; tandis que le spiritisme plus large et plus conciliant n'impose aucune discipline rigoureuse ; il prêche surtout la morale évangélique et admet une amélioration constante et progressive dans la vie future.

M. Nicolas établit la certitude de la déchéance de l'homme sur ce que cette croyance était générale chez les anciens peuples. Il s'appuie non seulement sur la Bible, mais sur les légendes politiques de l'âge d'or suivi de l'âge de fer, sur les fables de Prométhée et de Pandore, sur la chute des anges, sur saint Paul et Plutarque qui disent que nous sommes entourés de mauvais esprits, que l'Eglise déclare être des anges déchus, enfin sur de nombreuses citations provenant des anciens peuples qui mentionnent la déchéance de l'humanité ; il conclut de cette concordance générale à la réalité de la chute d'Adam,

Amy... « Nous répondrons que cette concordance peut provenir de quelque révélation incomplète ou mal comprise, qui a pu être faite à l'humanité primitive ; celle-ci n'ayant pas dû jouir de ce prétendu âge d'or, ou paradis terrestre, puisque Adam et Eve créés adultes en auraient joui seuls et pendant bien peu de temps. Il y a une tendance assez générale chez les hommes, qui est de conserver d'agréables souvenirs de leur jeune âge, et pour les peuples de regretter le bon vieux temps. » M. Nicolas toujours spécieux ajoute : Plus le mystère du péché originel est contraire à la raison, plus il est croyable, parce que les hommes ne se seraient jamais si bien entendus pour inventer une absurdité (*sic*).

Etrange argument qui établit la certitude d'une absurdité avouée d'après les traditions :

« Nous répondrons que toutes les religions contiennent des absurdités, qui sous le nom de mystères sont parfaitement crues par leurs fidèles.

« Certains anciens peuples d'Asie, conservateurs exacts des traditions, ont gardé le souvenir des fables, légendes, croyances et révélations primitives faites à une époque où les populations naïves et crédules acceptaient tout sans en contrôler la vraisemblance. Et de nos jours ne voyons-nous

« pas le vulgaire ajouter foi aux choses les plus absurdes. En conséquence,
 « les prétendues preuves alléguées par M. Nicolas pour démontrer la réalité
 « du péché originel ne sont pas acceptables. Le dogme du péché originel
 « n'est pas mieux prouvé par les évangélistes qui n'en parlent pour ainsi
 « dire pas. Ils racontent que Jean-Baptiste prêchait et administrait un
 « baptême de pénitence pour la rémission des péchés ; tout indique que le
 « baptême était une formalité d'admission dans la religion, après une con-
 « fession publique et non auriculaire de ses péchés, laquelle était un enga-
 « gement public et formel de n'y plus retomber : ce qui prouve qu'il n'était
 « pas alors question du péché originel. Une autre chose infirme ce dogme ;
 « dans les premiers temps du Christianisme on n'administrait le baptême
 « qu'à des adultes, après les y avoir préparés par un long catéchuménat ;
 « ce qui prouve que c'était l'acte solennel qui conférait au Néophyte le titre
 « de chrétien, mais dont le but principal n'était pas alors d'effacer le péché
 « originel non mentionné ; car rien n'indique qu'on fût pressé, comme
 « maintenant, de l'administrer aux enfants naissants qui sans ce sacrement
 « ne pourraient pas, d'après l'Eglise, être sauvés. »

Lorsque J.-C. quitta ses apôtres il leur dit : Allez, instruisez toutes les nations, en baptisant au nom du père, du fils et du saint Esprit (Mathieu, chap. 28, vers. 19) ; il ne mentionne pas le péché originel.

« Une objection bien forte milite contre cette croyance probablement ori-
 « ginaire de l'Asie, comme nous le verrons plus loin : On doit admettre que
 « Dieu juste et bon a créé l'homme dans un bon but ; la Terre est peuplée
 « de 13 à 14 cent millions d'habitants, dont moins de 400 millions reçoivent
 « le baptême, par conséquent 1 milliard d'individus ou d'enfants chrétiens
 « mort-nés privées du baptême ont leur avenir éternel brisé ; et comme la vie
 « moyenne est de trente et quelques années, plus de trois milliards d'âmes
 « par siècle sont privés du bonheur des élus.

« Alors dans quel but ont-ils été créés ? Les théologiens répondent à cette
 « question embarrassante en disant que c'est un mystère. En somme le
 « dogme du péché originel effacé par le baptême n'est point enseigné par
 « J.-C. et ses apôtres, c'est une invention des zélés catholiques des premiers
 « siècles pour justifier la mort du Christ divinisé, s'offrant en holocauste
 « pour annuler la condamnation du genre humain responsable de la faute
 « de ses premiers parents. Ce dogme est un tissu d'inconséquences et d'ab-
 « sardités dans lesquelles Dieu serait fortement impliqué, d'abord en con-
 « damnant tout le genre humain pour une faute qui fut commise sans sa
 « complicité ; puis en créant l'homme et en l'exposant à la tentation. Dieu
 « paraîtrait n'avoir pas prévu les conséquences désastreuses qui en seraient
 « résultées, d'abord pour la divinité, par l'incarnation, les humiliations et la

« mort cruelle subies par la seconde personne divine, ensuite par la damnation de la très grande majorité du genre humain privée du baptême.

« La doctrine spirite se montre beaucoup plus juste, plus consolante et plus rationnelle que le Catholicisme, elle ne condamne personne pour la faute de ses ancêtres, et elle admet la réincarnation ou une amélioration progressive dans la vie future, même pour les plus coupables; car autrement pourquoi auraient ils été créés ? »

(A suivre.)

AMY.

FORCE NOUVELLE

(Le Gaulois du 2 septembre 1888.)

UNE RÉVOLUTION SCIENTIFIQUE

Le cent troisième anniversaire de M. Chevreul aura été signalé par la vulgarisation, en France, d'une découverte scientifique appelée à bouleverser la face du monde. Le colonel Le Mat a présenté au centenaire les authentiques documents sur la notion de la *force interatomatique*, c'est-à-dire d'une force motrice empruntée au son. C'est le moyen de faire manœuvrer, par exemple, une locomotive ou toute autre machine à l'aide d'un simple diapason.

Voici bientôt deux ans que l'Amérique et d'autres nations se sont préoccupées de l'invention nouvelle. Si nous n'en avons pas parlé à cette époque, c'est que le Français, né malin, n'eût pas manqué de nous blaguer aimablement pour ce que nous nous laissions prendre à d'ingénieux *humbugs* d'outre-Océan.

D'ailleurs, les Américains ne le cèdent pas en scepticisme nigaud à nos compatriotes. Ils ont commencé par rire bien haut des prétentions de l'innovateur, tout comme ils avaient ri des premières inventions de leur Edison et de la première machine à coudre de leur Elias Howe.

Aujourd'hui que la force nouvelle a droit de cité dans les sphères de la science officielle, nous pouvons, du moins, en parler sans être taxé de folie.

Pourtant, la découverte de M. Keeley est en contradiction avec toutes les théories mécaniques officielles. De là viendra une révolution, non seulement dans l'industrie, qui s'emparera vite du moteur Keeley, mais encore dans la dynamique. Il est vrai que, si la force interatomatique brouille toutes les notions de nos savants actuels, elle est parfaitement d'accord avec les théories des occultistes de tous les temps, et avec les intuitives hypothèses de Descartes, d'Edgar Poe, d'Herbert Spencer et de quelques génies de cette taille.

Mieux encore : dans un des plus beaux livres de Bulwer Lytton, la *Race à venir*, le grand romancier anglais suppose que cette race future sera en possession d'une terrible force naturelle qu'il nomme *vril*. Ce *vril*, dont Bulwer donne une description, ressemble singulièrement à l'agent, encore mystérieux, à la piste duquel s'est lancé l'Américain Keeley.

Voilà près de vingt ans que M. Keeley est attelé à sa découverte. Et, bien qu'il ait obtenu des résultats pratiques, qui ont enthousiasmé des capitalistes américains, hommes peu soupçonnables d'idéologie, il ignore encore jusqu'où cette découverte entraînera, et lui-même, et la science future.

Comment a-t-il trouvé cette manière inattendue d'immagasinier la force du son, d'utiliser ainsi les vibrations d'un diapason ou les pleurs d'un violon ?

Tout simplement en écoutant un jour, dans une chambre, la vibration des fenêtres et des cristaux en réponse à des accords musicaux. Newton avait bien trouvé la loi de gravitation pour avoir regardé la chute d'une pomme !

Et voilà pourquoi l'orchestre Lamoureux — qui ne s'en doute guère — développe une force qui peut devenir supérieure à celle de la chute du Niagara, et une jolie femme promenant des doigts élégants sur les touches d'un piano, met en mouvement une force de plus de trois cents chevaux-vapeur.

M. Keeley est né à Philadelphie en 1827. A seize ans, il se trouvait seul au monde et sans ressources. Il y a là une similitude avec la jeunesse d'Edison. Il appartient à la secte récente des chrétiens « substantialistes » (*substantialist philosophy*), fort répandue en Amérique. Cette école croit que toute force, son, lumière, électricité, cohésion, etc., est une *substance*.

Il serait fastidieux et fort long de donner ici un résumé des théories de M. Keeley sur sa découverte et une description des appareils qu'il emploie. Les lecteurs curieux pourront trouver beaucoup de détails à ce sujet dans *the Scientific Arena*, de septembre 1886 ; dans la *British-Mercantile Gazette* du 15 février 1887 ; dans la revue de théosophie *le Lotus* d'octobre et novembre 1887.

Laissons donc nos savants en us briser leurs lunettes de colère et de stupeur en lisant les théories de Keeley sur la dynamique. Les rêveurs qui pâlisent à la recherche du « mouvement perpétuel » y rencontreront des assertions qui leur plairont.

Retenons seulement la définition du son donnée par le hardi Américain : « Pour moi, le son est un trouble dans l'équilibre des atomes, produisant la rupture de véritables corpuscules atomiques. » Là-dessus s'édifie toute la théorie par laquelle M. Keeley cherche à expliquer cette force qu'il appelle *vapeur éthérique* ou *force interatomique*.

Le *moteur Keeley*, au moyen duquel se manie cette force, se compose d'un appareil appelé *libérateur* par lequel se *vitalisent* les vibrations d'un diapason que l'on fait résonner avec un archet. La force accumulée dans le libérateur passe par un fil de platine, de même qu'un courant passe par les fils du télégraphe, ce qui prouve que la force éthérique n'est pas un gaz. Du libérateur, la force est transmise à un appareil qui met en mouvement le tour, la scie, le levier, enfin tout ce que met en mouvement d'ordinaire un moteur électrique. Avec un petit appareil, M. Keeley communiqua à un piston une pression dépassant 25,000 livres par mètre carré et développa une force de 250 chevaux.

Il fit, devant des comités d'ingénieurs, diverses expériences. Il perça, en dix-huit minutes, un trou de six mètres de profondeur sur un mètre cinquante de diamètre dans le quartz des Catskill-Mountains. Puis il fixa son moteur sur une plate-forme de locomotive, qu'il conduisit ainsi de Philadelphie à New-York.

Ces quelques notes brèves sont bien insuffisantes à donner idée de la découverte dont le colonel Le Mat a fait part avant-hier à M. Chevreul, et à l'aide de laquelle il compte trouver le secret de la navigation aérienne.

Cette découverte-là n'est qu'un commencement qui mène à d'autres, puisqu'elle renverse les notions officiellement admises jusqu'ici. Sera-t-elle bienfaisante? Vous vous rappelez le Chevreul du dix-huitième siècle, Fontenelle, qui, lui, ne parvint qu'à sa centième année, disant, un jour, alors que son âge lui permettait d'avoir connu l'humanité : « Si j'avais la main pleine de vérités, je me garderais bien de l'ouvrir ». EMILE MICHELET.

PROJET D'HOPITAL ET D'AMBULANCE

Monsieur Leymarie, F. E. Spiritisme : Le frère Goutard, de Rhodes (Belgique), près Charleroi, est mû par un sentiment très fraternel, mais il ne se rend pas compte de la difficulté d'obtenir des capitaux assez importants pour ériger un établissement servant d'hôpital ou d'ambulance spirite.

Je dois cependant vous dire qu'à sa demande, j'ai acheté (entourant sa maisonnette) 60 ares de terrain que j'ai payés 5.400 fr., frais compris.

C'est tout ce que je puis faire, et comme je l'ai dit au frère Goutard, il est impossible que je m'occupe de l'organisation de cette œuvre. Je ne vois pas d'inconvénient à en parler dans la *Revue*, seulement je désire que mon nom ne soit pas cité : mes occupations font obstacle à ce que je puisse concourir à la construction de l'édifice et à l'organisation de l'œuvre.

Vous voudrez bien m'excuser du retard que j'ai mis à répondre à votre

honorée du 10 courant; je compte sur votre bonne indulgence. Agréez, Monsieur, et F. E. S., l'expression de mes sentiments fraternels. ***.

Note de la rédaction : L'avenir est aux persévérants; notre frère Goulard possède le terrain, et maintenant il compte sur ses frères en spiritisme belges, et peut-être sur ceux des autres pays, pour songer à poser les premières pierres de son petit monument; espérons que cet appel sera entendu; nous le lui souhaitons de grand cœur. Les prêtres bâtissent des églises, les spirites doivent songer aux écoles et aux maisons de secours fraternels.

UNE MAGNÉTISÉE

(Tiré de *l'Avenir de Spa*, 23 septembre 1888.)

Perkeo, le correspondant bruxellois signale une « curiosité » tout à fait exceptionnelle qu'on peut voir pour quelques sous à la foire de la kermesse, établie près de la gare du Midi.

« Il y a là, dit-il, un sujet magnétique chez lequel la transmission de la pensée s'exerce avec une rapidité et une surdité merveilleses. Le propriétaire de la « loge » où se font ces expériences m'ayant affirmé qu'il n'avait pas encore « travaillé » à Paris, je crois intéressant de lui consacrer une mention spéciale. C'est une découverte à signaler au corps médical.

Le sujet en question est une Italienne nommée Lully, âgée de trente-cinq à quarante ans, pas jolie ni robuste, et qui subit docilement — volontairement d'ailleurs — l'influence du magnétiseur. En pleine fête publique, entre deux carrousels de chevaux de bois, au milieu du fracas des orchestrons et du tapage des parades, elle cède au sommeil magnétique aussi vite que le ferait un sujet isolé dans un cabinet abrité de tout bruit. Il suffit de l'apposition des mains sur les paupières pendant quelques secondes et Lully est endormie sur un siège élevé, directement entourée des spectateurs debout autour d'elle et dont aucune barrière ne la sépare. C'est alors que commencent les épreuves de la transmission de la pensée.

Lully déchiffre et énonce presque sans hésiter : le libellé d'une carte de visite serrée dans un portefeuille, l'adresse d'un chapelier imprimée au fond d'un chapeau, le contenu d'une lettre mise sous enveloppe; elle prononce, sans l'avoir entendu, le nom de la personne quelconque que son magnétiseur met en communication physique avec elle, par l'apposition d'une main sur l'épaule, sur le front ou sur les genoux. Les paroles qu'elle répète ou qu'elle lit ne peuvent lui avoir été communiquées ni par une combinaison ingénieuse des questions, ni par la lecture du mouvement des lèvres, car le magnétiseur ne parle pas, n'interroge pas. Il endort Lully, la

met en communication physique avec un spectateur, et ne s'occupe plus du reste.

Quelques incrédules s'efforcent parfois d'embarrasser le magnétiseur, mais celui-ci se soumet, impassible, à tous les caprices des spectateurs, pourvu que la réalisation de leurs désir n'entraîne pas pour la magnétisée un effort de plus de dix minutes. C'est ainsi que, par la simple transmission de la pensée, Lully est amenée à lire en français une lettre écrite en langue flamande; or, cette Italienne parle très mal le français et ignore absolument le flamand. « Endormie, elle devient polyglotte; je lui ai entendu lire et traduire couramment deux vers de Virgile. »

Il n'y a pas là, à proprement parler, de phénomène nouveau; mais le grand intérêt de cette exhibition réside dans la souplesse et la docilité du sujet, l'instantanéité de la transmission, la sûreté des réponses.

Lully n'est pas un sujet extraordinaire; c'est un sujet parfait. Elle a fait courir tout Bruxelles au champ de foire et retenu l'attention de plusieurs médecins qui lui ont offert des sommes assez importantes pour la décider à quitter sa baraque et à se soumettre pendant un an à leurs expériences. Mais la magnétisée, si docile à l'état magnétique, devient ambitieuse dans l'état de veille; elle ne s'occupe que de se perfectionner dans la langue française pour aller enfin s'exhiber à Paris,

Car, hélas! elle transmet bien la pensée du spectateur, mais elle est réduite à s'exprimer dans un patois médiocrement euphonique, qui tient le milieu entre le provençal et le piémontais ligurien. Dans quelques mois, elle compte être en état de se présenter devant le public parisien; vous verrez alors que je n'ai rien exagéré dans les quelques lignes que je viens de lui consacrer ».

VOEU DU CONGRÈS SPIRITE DE BARCELONE

Monsieur le Directeur de la *Revue spirite*. Paris.

Monsieur et F. E. S. *Barcelone*, 8 octobre 1888 : Le Congrès international spirite qui vient de se terminer dans cette ville, s'est occupé, dans ses séances privées, de l'importante affaire de l'organisation spirite qui était l'une des propositions à l'ordre du jour du Congrès.

Après avoir lu les différents travaux relatifs à l'organisation et la fédération, la proposition fut complètement discutée, et le Congrès, dans ses conclusions, vota ce qui suit comme *Conseil* :

« J. — « La Fédération autonome de tous les spiritistes. Tout adepte se reliera à une Société légalement constituée; toute Société soutiendra de constantes relations avec le centre de la localité; tout centre local conti-

nucra ses relations avec le centre national, soit directement, soit par l'intermédiaire des centres régionaux ; et chaque centre national à son tour avec tous les autres centres ; ces relations entre fédérés auront lieu sous la seule loi de l'amour mutuel, pour obtenir un jour la fraternité universelle. »

Pour être en accord avec ce Conseil, il a été émis cette opinion qu'il fallait établir la Fédération spirite, afin d'arriver à l'union de tous les spirites du globe, but auquel aspirent nos frères d'Espagne.

En leur nom, nous nous adressons à la *Revue spirite* et au journal le *Spiritisme*, leur recommandant le grand intérêt qu'il y aurait d'un accord entre eux, aussi pour les prier de prendre l'initiative pour arriver à ce but, de pouvoir présenter, au prochain Congrès, qui doit se célébrer à Paris, la fédération spirite latine.

Nous avons l'honneur d'être, avec la plus grande considération, vos tous dévoués serviteurs et frères.

Le Président honoraire du 1^{er} Congrès international spirite.

JOSÉ DE FERNANDEZ.

Le Président :

EL VICOMTE DE TORRES-SOLANOT.

Le Président :

J. DE HUELDES.

UN NOUVEAU PROJET D'ASSISTANCE

M. T. Dalex, spirite convaincu, nous adresse le travail intéressant que voici, dû à ses réflexions, pendant ses études faites à l'assistance publique ; comme philosophe et ami du progrès, il met le doigt sur la plaie.

Nos lecteurs nous sauront gré de l'insertion de cette brochure instructive :

I

« La Charité, admirable dans son principe, l'est-elle toujours dans ses applications ? C'est ce que nous allons examiner.

Il suffit d'avoir vu d'un peu près la misère pour se rendre compte des difficultés qu'on rencontre à la soulager. Que d'infortunes pour lesquelles on n'a prévu aucun moyen d'assistance ! Que d'inégalités dans la répartition des secours ! Que de lacunes !

Le budget des pauvres est cependant considérable ; Paris seul distribue chaque année plus de 60 millions à sa population indigente. D'où vient cette disproportion entre les sacrifices accomplis et le bien réalisé ?

Cette situation tient selon nous à deux causes : au défaut de prévoyance et au manque d'organisation.

On s'imagine trop souvent que la charité est une panacée universelle propre à remédier à tous les maux dont souffre la société. Limitée dans son

rôle, elle peut adoucir nos misères, elle ne saurait transformer complètement un ordre de choses mauvais.

Le peuple ne s'y trompe pas. Il n'est reconnaissant qu'à demi d'un bien qui lui est fait comme une concession et à titre surrogatoire. Il ne se laisse pas éblouir par un étalage de chiffres dont il connaît la réelle portée. Il redoute plus qu'il n'admire ces vastes monuments élevés à grands frais pour parquer la maladie et la vieillesse et plus semblables à des casernes qu'à des asiles hospitaliers. Enfin, il ne voit dans tout notre attirail d'institutions charitables qu'un moyen d'éluder ou de retarder le progrès.

C'est qu'il ne suffit pas d'être libéral, il faut être juste. Tel qui consent à donner chaque année une somme assez élevée pour les pauvres, refusera d'approuver une réforme qui peut léser ses privilèges ou ses intérêts. Le seul moyen, cependant, d'éviter les bouleversements sociaux qui nous menacent serait de faire toutes les concessions que nous dicte l'esprit de solidarité et de justice et de penser que c'est à la base des lois que nous devons d'abord placer la charité.

Une autre opinion erronée qui a eu cours dans les sphères officielles, est celle qui prétend que les questions d'assistance n'intéressent l'État que d'une manière indirecte et comme droit de contrôle. C'est ce qu'on appelle en langage économique le respect de l'initiative privée, qui équivaut pour les pauvres gens à la liberté de crever de faim.

Il est temps de réagir contre cette doctrine, qui fait de l'État un être à part, sans entrailles, sans cœur, uniquement préoccupé des choses de la politique et insouciant du bonheur des particuliers. L'État ne fait-il pas corps avec la nation ? et n'en est-elle pas la tête ? N'a-t-il pas à remplir vis-à-vis de l'individu isolé et surtout vis-à-vis du faible et du malheureux des devoirs de tuteur et de père ?

Quelle impulsion l'initiative privée peut-elle donner à la grande machine gouvernementale ? Il y a des questions qui ne peuvent être résolues que par l'État, qui résume la synthèse des efforts sociaux.

Son premier soin, devrait être, il nous semble, d'assurer l'existence individuelle par le travail. Nous ne voulons pas renouveler ici les erreurs de 1848 et prétendre que l'État doit se faire entrepreneur universel. Nous redoutons d'autant plus les utopies que les partisans de l'immobilité s'en servent pour enrayer le progrès. Mais nous pensons que l'action du gouvernement ne doit pas se borner à favoriser l'exécution de travaux plus ou moins utiles ; qu'il est le régulateur de l'activité sociale et que c'est par son intervention que les divers éléments qui la constituent peuvent se combiner. Si nous prenons deux facteurs quelconques de cette activité, le patron et l'ouvrier, nous les verrons souvent rester séparés et éloignés l'un de l'autre,

faute d'un intermédiaire obligeant et désintéressé qui les mette en présence.

Il faudrait que l'un et l'autre pussent toujours saisir facilement le fil qui les rapproche et que, par l'absence de prévoyance officielle, le travailleur de bonne volonté ne fût pas exposé à mourir de faim.

Les conséquences d'un brusque chômage sont désastreuses ; la maladie, la dispersion de la famille, l'hôpital ; bilan : une force de moins à l'actif social et une charge de plus à son passif.

La deuxième mesure qui s'impose à l'attention de nos gouvernants est l'organisation de la prévoyance.

Est-il admissible, en effet, que l'individu qui a consacré au travail la majeure partie de son existence, qui a fourni à la société son contingent de labour matériel et intellectuel, soit exposé à mendier son pain sur ses vieux jours ? N'a-t-il pas collaboré à la fortune publique jusqu'à un certain point ?

L'homme est un grand enfant, imprévoyant de sa nature, il compte trop sur des éventualités favorables ; pas assez sur l'adversité. C'est, sous ce rapport, un mineur dans toute la force du terme ; il faut qu'une loi tutélaire *l'oblige* à épargner.

L'employé, le fonctionnaire, n'ont-ils pas leur retraite ? Pourquoi l'ouvrier ne l'aurait-il pas ? Le travail est un capital dont on doit retrouver l'intérêt dans la vieillesse.

En résumé, si le Travail et la Prévoyance étaient organisés, si la société avait fait son devoir vis-à-vis de ses membres, la charité proprement dite s'exercerait d'une manière plus efficace, puisqu'elle serait à même de faire la distinction entre les vrais et les faux malheureux.

Nous ne nous arrêterons pas plus longtemps sur ces considérations d'ordre économique et nous passerons au deuxième point : la mauvaise organisation de la charité.

Nous nous trouvons encore ici en face d'une doctrine erronée, celle qui veut que l'on rende la charité difficile, voire même inabordable, pour que l'on ne soit pas tenté d'en abuser. Ce n'est pas là le raisonnement d'un législateur, mais celui d'un homme d'affaires. Nous pensons, au contraire, que la Bienfaisance doit avoir des ailes pour aller au secours du vrai malheureux !

Cependant lorsqu'il s'agit de lui venir en aide, que de retards, que d'atermoiements, que de difficultés de toutes sortes ! Le cas d'infortune en face duquel on se trouve n'a pas été prévu ; le malheureux renvoyé de bureau en bureau, ballotté entre la charité privée et la charité publique, ne peut rien obtenir ! ou bien s'il obtient un secours dérisoire, de quelles enquêtes brutales, de quels rebuts ne lui faut-il pas le payer !

Ces difficultés viennent s'accroître de l'antagonisme de la charité publique

et privée qui se boudent et se jalousent au lieu de se tendre la main. Il serait bon de mettre fin à cette rivalité déplorable ; de rallier à un tronc commun ces membres épars d'un même corps.

Un ministère de la charité serait nécessaire pour surveiller l'exécution de la loi et créer une organisation d'ensemble ; pour rappeler aux départements, aux communes, trop empressés de se débarrasser de leurs pauvres, les devoirs qui leur incombent et aussi pour que l'Etat puisse prendre à sa charge certaines catégories d'infirmes et d'indigents.

Il y aurait lieu d'établir un office central, qui par exemple à Paris serait l'Assistance, où toutes les formes de la misère seraient enregistrées, avec les modes de secours qui leur sont attribués. Les œuvres privées, sans perdre leur autonomie, seraient tenues de faire connaître leur but, les ressources dont elles disposent et la manière dont elles entendent s'exercer.

Un office de ce genre, en épargnant au malheureux bien des démarches, aurait encore l'inappréciable avantage de faire connaître au public les lacunes qui existent dans nos institutions charitables, et de diriger les personnes bienfaisantes dans l'emploi de leurs libéralités.

Nous n'avons plus qu'un mot à ajouter aux observations qui précèdent sur l'organisation de la bienfaisance : c'est sur la manière de la pratiquer.

Nous voudrions que les administrations fussent bien pénétrées de cette idée qu'elles n'ont pas été créées pour rendre les abords de la charité difficiles ou impossibles, mais pour en faciliter l'accès ; que leur rôle n'est pas d'interpréter les règlements avec rigidité, mais avec bienveillance ; qu'enfin elles ont mandat pour dépenser de l'argent et non en économiser. Que de fonctionnaires qui, n'ayant point souci de la mission qui leur incombe, ne se préoccupent que de présenter aux municipalités qui les tiennent en tutelle des budgets plus ou moins flatteurs.

Nous n'avons exposé jusqu'ici que des théories. Nous allons essayer maintenant de montrer les résultats pratiques que l'on pourrait obtenir par l'alliance de la Prévoyance et de la Charité.

II

Nous aurions à signaler de nombreuses lacunes dans l'organisation de l'Assistance. Nous nous bornerons cependant à nous occuper ici des enfants, parce qu'ils constituent la plus lourde charge de la famille et que, selon la situation qui leur est faite, ils peuvent être pour le pays une grande source de prospérité ou d'affaiblissement.

Nul ne contestera que le meilleur milieu d'éducation, celui qui fait des hommes dans la véritable acception du mot et non des individualités factices, est la famille. Il faut donc que la Charité, — qui a souvent le grand tort de

multiplier les anomalies sociales, — fasse tous ses efforts pour en maintenir le faisceau.

Or, quelle est aujourd'hui la situation qui est faite au père de famille s'il vient à tomber dans le besoin ? A qui d'abord s'adressera-t-il ?

Il y a en premier lieu le Bureau de Bienfaisance.

Mais les secours qu'il accorde sont dérisoires, l'aumône qu'il distribue augmente les revenus de l'indigent de profession, sans amener aucune amélioration dans la situation du malheureux respectable. Celui-ci préférera d'ailleurs bien souvent se laisser mourir de faim plutôt que d'être confondu avec cette tourbe de fainéants et de parasites qui dévorent le budget des pauvres, que de s'exposer aux humiliations de la Charité légale. Le vice de cet état de choses est, nous l'avons déjà dit, dans l'impossibilité de distinguer entre les vrais malheureux et ceux qui font de la mendicité une carrière, et dans la nécessité où l'on se trouve de donner aux uns et aux autres, dans la crainte de ne pas donner quand il le faut. Quelle que soit l'infortune apparente ou réelle en face de laquelle on se trouve, la société a toujours contre elle de n'avoir pris aucune mesure pour l'empêcher.

Est-ce à dire qu'il faille donner des secours abondants au père de famille dans la détresse ? En attendant mieux, ce serait nécessaire ; mais nous ne croyons pas que ce soit là la vraie solution. Cette manière de procéder pourrait donner prise à la spéculation et avoir d'autres inconvénients.

(A suivre.)

T. DALEX.

LES AMES DÉINCARNÉES PROGRESSED-ELLES ?

Paris, 13 octobre 1888 : La *Revue* du 1^{er} août 1888 contient, entre autres, un article ayant pour titre : *La foi et le savoir*, et, faisant suite à cet article, une note critique de la rédaction.

Mon intention n'est pas d'approuver ou de désapprouver les idées de M. Henri Lacroix, mais bien de vous soumettre quelques-unes des observations que m'a suggérées la lecture de l'*exposé spirite* dont vous les accompagnez.

« Si, dites-vous, — je tiens à me placer dès l'abord au centre même de la question — le fluide actif universel intelligent meut *tout ce qui est*, l'homme, son œuvre, meut *des corps*, et logiquement il ne progresse que par des travaux accomplis à l'aide de ces corps armés de cinq sens. Les âmes qui proviennent de la substance mère, ou du fluide actif universel intelligent, obéissent, fatalement, au même objectif que s'est donné ce fluide dont elles émanent.

« Donc les âmes ne progressent qu'en prenant des corps, et cela, d'une manière successive. »

Vous l'avouerez-je ? j'ai quelque peine à pénétrer le sens précis, complet, de ces quelques phrases. Laisant donc de côté tous les accessoires, je n'en retiendrai que l'idée capitale, l'idée mère qui est celle-ci : *l'âme ne progresse pas dans la vie d'outre-tombe.*

Voilà donc où nous en sommes ! Naguère l'existence terrestre avec ses douleurs, ses angoisses et ses misères constituait pour beaucoup un fardeau dont, après la mort corporelle, ils espéraient être dédommagés dans un monde meilleur. Le corps n'était pas alors, comme il le devient sous votre plume, l'unique moyen de progrès, l'unique condition de vie véritable pour l'âme. Loin de là. On le considérait bien plutôt comme une gêne, comme un obstacle. On pensait que la nécessité où nous sommes de consacrer le meilleur de notre temps à subvenir à ses besoins, sans profit pour nos facultés intellectuelles et morales ; — que les infirmités qui l'accablent et si souvent nous réduisent à l'impuissance, devaient nécessairement entraver notre marche en avant.

Erreur grossière, paraît-il. Point de corps, point de vraie vie ; point de corps, point de progrès ; point de corps, point d'activité intellectuelle. En sorte que ce que nous prenions pour une épreuve, un pis-aller, une attente, est, tout au contraire, la *plénitude de la vie*. Quant à ce qui suivra, ce n'en n'en sera tout au plus que l'ombre ou le crépuscule, le jour ne devant se lever de nouveau pour l'âme qu'au moment où elle replacera « dans le cerveau d'un enfant apte à les recevoir (cerveau qu'elle choisit librement) les images des actes qu'elle a accomplis dans sa dernière existence, et dont elle ne conserve, en vertu de son libre arbitre, que celles qui peuvent utilement servir à ses manifestations nouvelles. »

Je vois bien comment vous justifiez la théorie que vous opposez à celle de M. H. Lacroix. « Si Dieu, dites-vous, a voulu que les âmes grandissent physiquement et intellectuellement dans l'espace éthéré, en dehors des sphères matérielles, s'y accouplent, s'y reproduisent, comment se peut-il que Dieu raison absolue, fatalement juste, à côté de l'erraticité où la vie s'accomplit harmoniquement, ait eu cette sottise d'organiser des terres sur lesquelles la vie se développe avec tant de peine, après une gestation formidable de tant de siècles ? »

Vous croyez, de cette façon, couper court aux rêveurs et aux rêveries d'idéal qui transportent ailleurs que sur notre globe la réalisation du bonheur qui est le besoin de tous. Mais prenez garde que votre argument, comme une épée à deux tranchants se retourne contre vous. Car rien ne serait plus facile que de vous répondre : Si Dieu a voulu que nous vivions

de la vie véritable, que nous progressions sur les *sphères matérielles* seulement, comment se peut-il qu'il ait eu cette sottise d'organiser je ne sais quel milieu terne et fade où s'engouffrent les âmes après leur séparation d'avec le corps, et où, loin de se développer, elles vivent d'une vie pâle et décolorée, sans pensée, sans joie, sans douleur, inutiles à elles-mêmes non moins qu'aux autres.

Je ne veux pas en ce moment m'appesantir sur la question de savoir si vous avez ou non raison contre M. Lacroix, cela m'entraînerait trop loin. Supposons donc que la vérité soit de votre côté. Qu'en résultera-t-il ? Tout simplement que le spiritisme n'existe plus, que le spiritisme est mort.

Sur quoi est basée, en effet, toute la doctrine spirite, si non sur l'idée que les âmes des morts pensent, veulent, agissent, se communiquent dans la pleine indépendance de leur être, au lieu que vous les réduisez à une inertie absolue, les déclarant incapables de rien vouloir, de rien penser, de rien faire, si ce n'est à l'aide de nos cerveaux.

Il est vrai que vous ne tardez pas à contredire cette première affirmation. Car vous n'avez pas plus tôt dit que l'âme ne peut pas progresser *sans corps*, que vous la faites agir et vouloir — or l'action et la volonté sont les conditions mêmes et les causes du progrès — avant qu'elle n'ait revêtu un corps. Pour vous en convaincre, il vous suffira de relire votre réponse à cette question : Que fait l'âme dans la réincarnation ? Elle replace, dites-vous, dans le cerveau d'un enfant, etc. (Voir la suite de la phrase ci-dessus). Et non-seulement vous la faites agir et vouloir, mais vous lui donnez une puissance de discernement et une liberté de volonté dont pas un homme, si grand qu'il soit par la pensée, ne serait capable, eût-il à sa disposition le plus parfait des cerveaux. — Ne dites pas non. Supposer que l'âme puisse. 1° choisir librement le cerveau qui sera son instrument de manifestation dans sa nouvelle existence ; 2° prendre parmi les images des actes qu'elle a accomplis dans sa précédente existence, celles — et celles-là seulement — qui peuvent utilement servir à ses manifestations nouvelles, c'est, je le répète, lui accorder une clairvoyance, une science, une sagesse, dont ne jouissent pas les plus éminents d'entre les esprits *incorporés* ou pourvus d'un corps.

Autre contradiction. Vous dites que « l'âme ne revient avec joie, avec bonheur qu'auprès de ceux qu'elle a connus, aimés, appréciés. » Je ne suis pas très loin de votre avis sous ce rapport. Mais ce retour, mais cette joie, mais ce bonheur, toutes ces choses supposent encore chez l'âme, dépourvue du corps, une libre-pensée, un souvenir net du passé, une volonté et un choix. J'en conclus que malgré tout, vous ne réussissez pas à enlever à l'âme désincarnée la faculté de progresser : car se souvenir, car penser, car vouloir, car choisir, ce sont tous les éléments du progrès intellectuel et moral.

Je n'insiste pas davantage, quelque intérêt que pût avoir pour moi, et peut-être pour vos lecteurs, une analyse précise, rigoureuse, phrase par phrase, du développement de votre pensée.

Une observation encore. Je vous ai souvent entendu vous élever avec esprit et à propos contre les spéculations des abstrakteurs de quintessence. Ne vous semble-t-il pas que, dans le cas présent, vous avez quelque peu — trop même — versé dans la métaphysique qui vous est si fort en horreur ?

Vous voudrez bien excuser ma hardiesse et ma franchise. La manière toute nouvelle dont vous concevez le spiritisme, et qu'en ce moment je n'attaque pas en elle-même, me paraît devoir appeler l'attention de tous ceux qui savent réfléchir et comprendre. De là les observations qui précèdent ; observations qui ont pour but surtout de provoquer, de votre part, des explications plus complètes, et peut-être plus facilement accessibles aux intelligences plus cultivées, — et de la part de nos frères en croyance les remarques et objections susceptibles, à leur avis, soit de fortifier votre manière de voir, soit de la battre en brèche...

Vous ne refuserez pas, je l'espère, d'insérer intégralement ces quelques pages dans la *Revue*.

Agréez, je vous prie, Monsieur Leymarie, l'expression de mes sentiments dévoués,

D. METZGER.

Réponse : Dans la *Revue spirite* du 15 août 1888, page 486, nous avons répondu, ce semble, aux objections de notre ami, M. D. Metzger ; une interrogation nous était faite en ce sens : « Savoir si les âmes ne vivent, d'une vie réellement active, que sur les sphères matérielles, formées pour les manifestations infinies des âmes. »

J'ai répondu : Le progrès réel ne se fait que par des existences suivies sur la terre, et j'ajouterai que, dans l'espace infini, il y a des sphères à l'infini, douées de mouvements si divers, que la matière qui les compose, dense chez nous, peut prendre un état de fluidité dont nous ne pouvons nous faire une idée exacte ; là, la vie des âmes se modifie et peut progresser à l'infini.

Si l'on m'objecte que les esprits qui se sont désincarnés ne vivent pas moins dans le monde des esprits, monde fluide ainsi nommé par les âmes qui se communiquent à nous, je répondrai que tout nous porte à considérer cette existence comme réelle, très sérieuse, puisque, après Allan Kardec, des milliers de communications et de manifestations ont prouvé ce fait brutal, en déclarant que les âmes progressaient dans ces mondes fluidiques.

Seulement, lorsque de divers côtés, il nous est dit que les esprits progressent dans l'espace, avec leur corps fluide, exactement comme sur la

terre, serait-il bon que nos amis s'entendissent sur les points suivants qui les divisent; voici leurs affirmations diverses :

- 1° L'union des sexes, dans l'espace, est un fait qui, pour conséquence, n'a pas la procréation ;
 - 2° La procréation a lieu par l'union des âmes dans l'espace ;
 - 3° Sur chaque sphère, l'âme s'incarne une seule fois ;
 - 4° Les âmes sœurs, incarnées et désincarnées, peuvent s'entendre, faire échange, se confier celui ou celles qu'ils aiment, par l'acte du mariage ;
 - 5° Un médium, père d'enfants décédés, conserve sa puissance éternelle sur eux ; il les marie dans l'espace, à son gré ;
 - 6° Des incarnés ont des rapports sexuels avec des âmes désincarnées, etc.
- Notre embarras est grand devant ces prétentions qui se contredisent les unes les autres, et que, l'immense majorité des esprits incarnés et désincarnés ne veulent pas admettre, qu'ils déclarent contraires à la raison, à la logique.

Etre neutre, attendre, et *s'en tenir à la sagesse de l'enseignement général donné par les esprits*, c'est conserver à notre doctrine sa haute portée morale et philosophique.

P.-G. LEYMARIE.

AU SUJET DU PHARAON MERNEPHTAH

Monsieur le Directeur. Genève, 11 octobre 1888. Pensant que cela peut intéresser les lecteurs de la *Revue*, j'ai la satisfaction de vous annoncer que j'ai trouvé dans des ouvrages d'archéologie égyptienne, par Ebers et d'autres auteurs, la confirmation, sur quelques points, du roman spirite « *Le Pharaon Mernephtah* » dont vous avez donné un résumé l'an dernier.

C'est un livre catholique (*La Bible et les découvertes modernes*, par F. Vigouroux, 4^e éd.) qui m'a mis sur la voie. Voici les concordances constatées :

La princesse Thermutis (même orthographe), d'après une tradition juive, aurait été la sœur et non la fille du souverain contemporain de Moïse. Si la Bible la désigne sans la nommer, par les mots : la fille de Pharaon, c'est parce que pharaon (en égyptien, *per-aa*, « grande maison »), était un titre comme empereur ou roi ; d'autres ont prétendu, mais à tort, que Pharaon était un nom de dynastie, comme Bonaparte, Bourbon, etc.

Le nom hébreu « Moseh » dérive, d'après Lauth, du mot égyptien *mes*, *mesu* (enfant).

Si la Bible ne dit pas textuellement que Mernephtah périt avec son armée dans la mer Rouge, elle le donne à entendre : « ... et il n'en échappa pas un

seul ». (Exode 14; 29). Ce qui est confirmé par le récit de Necho, l'aide de camp du roi.

Ayant fait des recherches, je réussirai, peut-être, à identifier les principaux personnages de « l'abbaye des bénédictins » et à retrouver la scène de ce récit.

Beaucoup de spirites verront sans doute avec plaisir que des travaux historiques viennent appuyer, à l'insu de leurs auteurs, certaines communications. Il serait à désirer que les médiums, possédant des aptitudes spéciales, contribuent à élucider certaines questions contestées d'histoire, en se mettant en rapports avec les acteurs mêmes d'événements déjà bien loin de nous.

E. ANDEOUD.

FAITS REMARQUABLES

Deux correspondants racontent dans le *Banner of Light*, de Boston, du 22 septembre dernier, ce qu'ils ont vu en fait de matérialisation. Le premier ayant assisté dernièrement à une séance chez Mme W^m. H. Allen, à Providence, état de Rhode-Island, vit un esprit représentant une vieille femme, connue d'un médecin présent qui l'avait soignée elle et sa famille, depuis de longues années, arriver sur la scène avec une jambe artificielle, telle qu'elle l'avait de son vivant. Elle alla, aidée d'une canne, auprès du médecin en question, se fit reconnaître et causa avec lui quelque temps — fit examiner sa jambe par lui et par d'autres, pour prouver qu'il y avait eu réellement amputation de ce membre ; — ensuite, voyant que chacun était bien convaincu de ce fait patent, elle se mit à faire des passes rapides sur sa jambe d'emprunt, et, à la surprise de tous, on constata, bien et dûment, qu'elle se trouvait avec deux bonnes jambes, l'une aussi parfaite en chair et en os que l'autre. On examina, on palpa et on se rendit à l'évidence, quelque étrange que cela parût. On arriva aussi à cette conclusion, que, dans ce cas, il ne pouvait pas y voir de personnification, ni de transfiguration du médium — phénomène qui a lieu quelquefois et qui ne plaît pas à tout le monde, quoiqu'il soit aussi intéressant que l'autre.

Le second correspondant dit : — « Etant à une séance, à Boston, de Mme L. S. Cadwell, qui demeure à Brooklyn (en face de New-York), je vis, entre autres choses, l'esprit de la mère du médium, matérialisé en dehors du cabinet et causer haut et longtemps avec les assistants. Cet esprit invita l'un d'eux à aller auprès de lui et à bien examiner sa figure de tout près, afin de constater que rien ne manquait, ensuite l'esprit dit au mortel de plonger son doigt dans l'un de ses yeux, de le faire sans hésiter, sans crainte

de lui faire mal, ce que l'autre fit alors. Le doigt trouva une cavité, au lieu de toucher l'œil, qui était là l'instant avant. »

Je connais ces deux médiums, ayant assisté à leurs séances plusieurs fois, et je n'ai pas le moindre doute sur l'exactitude des faits racontés plus haut.

HENRY LACROIX.

.....?.....

Un vague souvenir de la première enfance
A travers nos douleurs a toujours persisté
Pâle, indécis, confus et mal interprété
Il égara longtemps les âges d'ignorance.

Pourquoi ce bonheur calme a-t-il sitôt fini
Pour faire place aux jours de misère et de lutte?
Les sages des vieux temps nous parlent d'une chute
Et d'un crime sans nom dont l'homme fut puni.

Comment croire à la faute et concevoir la peine?
Châtiment, dites vous. C'est un mot odieux
Il doit être inconnu dans la langue des dieux.
Il doit être effacé de la parole humaine.

Et ma raison reprend, d'accord avec mon cœur
Brahma, Bélus, Odin, n'importe la croyance
Quel crime un être né dans l'état d'innocence
Dieu *juste*, a-t-il commis pour un pareil malheur?

Si tu l'as créé bon le crime est impossible,
Si tu l'as fait méchant la faute en est à toi
Et n'as-tu pas prévu qu'il trahirait sa foi
Toi qui sais l'inconnu, toi qui vois l'invisible?

Je retourne à l'enfant et je l'entends crier.
Il est fort, et déjà s'éloigne de sa mère.
Il tombe, se relève et pleure de colère,
Et la mère sourit et le laisse *essayer*!

Il faut bien que mon fils fasse un homme, dit-elle.
Nous sommes cet enfant que la terre a sevré,
Qui va seul, essayant son pas mal assuré,
Qui s'obstine, s'irrite et qu'une mère appelle.

Mme veuve JAUMAIN, médium,
obtenue à l'état somnambulique.

M. Bezançon, spirite de la première heure, notre ami très vénéré, a eu la douleur de perdre Lucie Saussier, son épouse, décédée à Troyes, le 7 octobre 1888. Toute notre sympathie à cet honnête homme, à ce philosophe que nous aimons.

Retenu par d'autres travaux, M. Laurent de Fogel cesse d'être secrétaire de notre Société. Les personnes qui auraient à lui écrire personnellement sont priées d'adresser leurs lettres rue de Belleville, n° 84, à Paris.

CERCLE DE LA MORALE SPIRITE

Toulouse, 8 octobre 1888. Monsieur Leymarie : Le cercle de la morale spirite de Toulouse réuni hier en séance générale, a chargé son bureau de vous remercier de la séance que vous avez bien voulu lui accorder à votre passage en cette ville et aussi de l'avoir représenté au Congrès de Barcelone, d'autant que nul autant que vous ne pouvait mieux faire honneur et par la science et par le caractère à ceux que vous vouliez bien représenter et nous vous en sommes tous très reconnaissants.

Après avoir pris dans la *Revue* connaissance nouvelle des principes et résolutions adoptées par le Congrès, que vous nous aviez d'ailleurs fait connaître à votre passage, le cercle, à l'unanimité, et sans réserve, déclare y donner une entière adhésion.

Puissent ces principes, adoptés aujourd'hui dans l'univers entier, donner une puissante cohésion à une doctrine de laquelle dépend le bonheur de l'humanité.

Maintenant, cher et dévoué frère, permettez aux deux interprètes, tant aux noms de tous qu'en leur nom personnel, de vous exprimer leur reconnaissance pour tous les travaux que vous faites pour la cause sacrée ; espérons que les liens qui nous unissent se resserreront de plus en plus, et qu'il nous sera donné de vous exprimer, plus tard, de vive voix, comme aujourd'hui par lettre, notre profonde sympathie.

Agréez, cher Monsieur Leymarie, l'expression de la plus entière amitié et solidarité.

Le Président :
E. LANTRAC.

Le Secrétaire :
L. CADAUX.

BIBLIOGRAPHIE

PHOTOGRAPHIES DU DOLMEN D'ALLAN KARDEC, 1 fr. 50; émaillée.	3 fr. 50
<i>L'âme et ses manifestations dans l'Histoire</i> , par Eugène Bonnemère.	3 fr. 50
<i>Recherches sur le spiritualisme</i> , par W. Crookes (relié : 4 fr. 50).	3 fr. 50
<i>Épisode de la vie de Tibère</i> , œuvre de la vie médianimique d'un groupe russe dictée par l'esprit de J.-W. Rochester.	3 fr. 50
<i>L'Abbaye des Bénédictins</i> , par l'esprit de J. W. Rochester, 2 vol.	6 fr. »
LE PHARAON MERNEPTAH, par l'esprit de J.-V. Rochester, 2 vol.	6 fr. »
<i>La Magie dévoilée</i> , ou principes de science occulte, par M. le baron du Potet, relié et port payé. Épuisé et très rare. Se vendait 100 fr.	50 fr. »
RECUEIL DE PRIÈRES spirites; reliure ordinaire; 1 fr. 50; reliure chagrin.	3 fr. »
CONFÉRENCES SPIRITES; trois premières années 1882, 1883 et 1884. par M. Vallès, inspecteur général des ponts et chaussées.	5 fr. »
LA CHUTE ORIGINELLE SELON LE SPIRITISME, par M. J.-E. Guillet.	3 fr. 50
Les quatre Évangiles de J.-B. Rostaing et le <i>Livre des Esprits</i> , réponse à M. Al. Vincent, par M. J.-E. Guillet.	1 fr. »
<i>Le spiritisme dans l'antiquité et dans les temps modernes</i> , par le Dr Vahu.	5 fr. »
<i>Choix de dictées spirites</i> , par le Dr Vahu.	1 fr. »
<i>Psychologie transformiste</i> , évolution de l'intelligence, par le capitaine Bourguès.	1 fr. »
<i>Études spirites</i> , groupe bisontin. <i>Études économiques</i> .	1 fr. 50
<i>Pensées de Carita et Réflexions de Marie</i> .	1 fr. »
Photographies d'Allan Kardec, première grandeur.	3 fr. 50
<i>Choses de l'autre monde</i> , 3 ^e édition, par E. Nus.	3 fr. 50
<i>Les Chrysanthèmes de Marie</i> , par C. Chaigneau.	3 fr. 50
<i>Hygiène des nouveau-nés, de l'enfance, de l'adolescence</i> , Dr Vahu.	3 fr. 50
<i>Conseils aux pères de famille</i> , Dr Vahu.	1 fr. 50
<i>Spiritisme, fakirisme occidental</i> , Dr Gibier.	4 fr. »
<i>M. le marquis</i> , histoire d'un prophète, par M ^{me} Claire Vautier.	3 fr. 50
<i>La Cité chinoise</i> , par G. Eug. Simon, ancien consul de France en Chine.	3 fr. 50
<i>Cosmogonie des fluides</i> , par A. Bourdin.	1 fr. 25
<i>La raison du spiritisme</i> .	3 fr. »
<i>La théosophie bouddhique, c'est le nihilisme</i> , par la Société Atmique.	1 fr. »
<i>Préface des commentateurs sur le sômedaero de Gaetomo</i> (Société Atmique).	1 fr. »
<i>Causeries spirites, dialogue sur les questions que le spiritisme soulève</i> .	3 fr. »
<i>Le messie de Nazareth</i> .	3 fr. 50
<i>Deux commandements du Christ. Fables, contes et sonnets</i> .	1 fr. »
<i>Dans le ciel et sur la terre</i> , par Camille Flammarion, avec figures.	5 fr. »
<i>Le spiritualisme dans l'histoire</i> , relié, par Rossi de Gustiniani.	3 fr. »
<i>Les grands mystères</i> , par Eugène Nus.	3 fr. »
<i>Les dogmes nouveaux</i> , par E. Nus.	2 fr. 50

VOLUMES RARES. — ÉDITIONS ÉPUISÉES.

<i>Les miettes de l'histoire</i> , in-8°.	8 fr. »
<i>Les Évangiles</i> , par d'Eischtal, 2 vol., in-8°.	12 fr. »
<i>Esprit des Gauls</i> , in-8°.	7 fr. »
<i>Terre et ciel</i> , in-8°.	7 fr. »
<i>L'enfer</i> , par Callet,	4 fr. »
<i>La réalité des Esprits</i> , par de Guldenstuble, in-8°.	25 fr. »
<i>Lettres du grand prophète Nostradamus</i> .	8 fr. »
<i>La vérité aux médecins</i> , par le Dr Gomet.	5 fr. »
<i>Somnambulisme</i> , par le Dr A. Bertrand.	6 fr. »
<i>De la démonialité</i> , par Sinistrari,	6 fr. »
do do	5 fr. »
<i>Magnétisme animal</i> , par Gerdy.	6 fr. »
do par Robert.	6 fr. »
do par Pigeaire.	6 fr. »
do par Charpignon.	6 fr. »
<i>Correspondance</i> , par Deleuze, 2 vol.	7 fr. »
<i>Révélation d'outre-tombe</i> , par Uozon, 4 vol.	8 fr. »
<i>Magnétisme animal</i> , par Gerdy.	6 fr. »
<i>Dogmes chrétiens et pluralité des mondes</i> , par l'abbé Pioger.	3 fr. 50

Le Gérant: H. JOLY.